



# LE SORBONNARD DÉCHAINÉ

ageps  
unef  
Le syndicat étudiant  
01 40 46 32 27  
www.ageps.unef.free.fr  
ageps.unef@gmail.com

Le bulletin sans concession de l'AGEPS-UNEF, première organisation étudiante de l'Université Paris IV, février/mars 2007, numéro 10

## L'ENGAGEMENT ETUDIANT RESTE PRIMORDIAL

# POUR CONSERVER UNE UNIVERSITE DE QUALITE ET OUVERTE A TOUS, LES ETUDIANTS DOIVENT FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX

### Éditorial

La chartre de Grenoble, adoptée par l'UNEF en 1946, définit l'étudiant en tant que « jeune travailleur intellectuel ». Ce statut n'est pas à ignorer, car il signifie que nous ne sommes pas seulement là pour écouter et nous taire. Être étudiant, c'est avoir un rôle, un statut, et donc des droits. Ca n'est pas parce que nous sommes en formation, pas encore dans la vie active, que nous devons les ignorer. Or, même si en tant que syndicat étudiant nous faisons le maximum pour mettre chacun de vous au courant de ces droits, c'est bien trop souvent que nous constatons des abus qui auraient pu être évités. Connaître ses droits, c'est pouvoir se défendre, et ainsi éviter que les injustices et les fraudes aient leur place au sein de notre université au détriment des étudiants.

Parmi les droits des étudiants, il en est un très important : notre droit de participer à la démocratie au sein de notre Université, et donc à avoir des représentants au sein des différents conseils qui la compose. La loi Savary de 1984 explique que chaque Université française est dotée d'organes qui obéissent aux trois principes d'autonomie, de participation et de démocratie. Ces organes sont nombreux, et cette année, le 13 mars prochain, nous serons tous appelés à voter pour élire nos représentants au sein des Conseils Centraux de l'Université (CA, CEVU, CS, voir l'encadré d'information). Ce sont 24 élus étudiants qui ont le droit de vote et participent à tous les débats et à toutes les grandes décisions qui rythment la vie quotidienne de Paris IV Sorbonne.

Notre représentation au sein de ces Conseils nous permet de faire entendre notre voix sur des sujets aussi divers que les conditions d'examen, l'application du LMD (qui pose encore de nombreux problèmes), la mise en place de diverses dispositions prises par le ministère, etc. Nous pouvons souvent éviter le pire, mais aussi gagner de nouveaux droits, comme ce fut le cas lorsque l'AGEPS-UNEF a gagné la conservation des notes au dessus de la moyenne lors des examens pendant plusieurs années. Plusieurs combats sont devant nous, mais il en est un sur lequel nous avons décidé de mettre l'accent dans les semaines qui vont venir : la compensation annuelle. La compensation annuelle permettra à un étudiant ayant obtenu la moyenne sur l'ensemble de son année universitaire d'intégrer l'année supérieure.

Cependant, ça n'est que grâce à votre soutien que nous pourrions gagner sur ce point et sur beaucoup d'autres. Le combat pour la démocratie au sein de notre Université ne se fera pas sans vous. Un fort taux de participation à ces élections est essentiel car il permettra à vos représentants d'être légitimes et de peser toujours plus.

N'hésitez pas, dès aujourd'hui, à nous contacter : c'est notre rôle que d'apporter votre voix au sein des instances de notre Université.

Maxime LONLAS  
Président de l'AGEPS-UNEF

# NOS ACTIONS

## RETOUR SUR LES ACTIVITES DE L'AGEPS-UNEF DURANT LE PREMIER SEMESTRE

Le premier semestre s'achève, un premier bilan est bienvenu. Il comprend toutes les actions de l'AGEPS-UNEF sur l'ensemble des sites de Paris IV, dans le but d'informer les étudiants sur ce qui se passe autour d'eux.

Nous avons commencé notre activité par des « chaînes » dans le cadre des inscriptions à Paris IV.

Cela nous a permis de relever et de défendre les cas d'inscription incertaine. Nous nous sommes ensuite attelés à mettre en place des réunions de bienvenue à tous nos nouveaux adhérents.

Nous avons ensuite organisé une bourse aux livres sur les trois principaux centres de l'université, ce qui nous a permis d'établir un contact et de leur rendre par

là même un service. Cette prise de contact ne s'est pas arrêtée là. Le mois suivant a été organisée la Semaine de Solidarité Internationale (SSI), avec la participation à Clignancourt de l'association VIVA SAN, une organisation caritative spécialisée dans l'aide à l'éducation et le développement d'infrastructures comme des puits ou des techniques agricoles, au Mali, et une exposition sur le commerce équitable s'est tenue dans le couloir des amphithéâtres toujours à Clignancourt.

Puis, nous nous sommes investis à l'échelle nationale, comme pour les élections des représentants des étudiants au Crous de l'Académie de Paris. Le résultat est là, puisque l'UNEF les a gagnées. Les mauvaises langues se rabatront sur la faible participation (hélas !), mais les absents ont toujours tort.

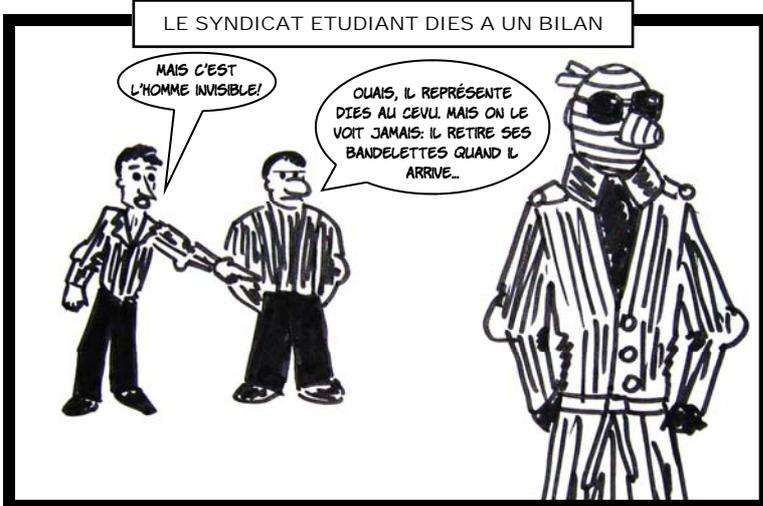
Nous nous sommes aussi penchés sur des problèmes directement liés à nos études : opposition à la mise en place de la sélection à l'entrée du Master, scandale des frais d'inscription illégaux, présentation du projet de statut social étudiant, C2I, les PRES et la LOP ainsi que la question des conditions de vie et d'étude des étudiants étrangers. Tous ces sujets ont fait l'objet d'une forte mobilisation des militants de l'AGEPS-UNEF afin de vous informer des tractations autour de l'université le mieux possible.

Enfin, les militants de l'AGEPS-UNEF sont présents sur tous les sites, ce qui leur a permis de relever les problèmes que certains étudiants peuvent rencontrer : manque de place dans les TD, demande de changement de mode de contrôle, signalement d'anomalies dans les règlements des examens... Nous sommes vos porte-parole pour faire remonter tout cela auprès des différents conseils de l'université où nous sommes élus, autant dans les UFR que dans les conseils centraux.

Le Sorbonnard Déchainé est la publication de l'AGEPS-UNEF, la première force de représentation étudiante au sein de l'université Paris IV. Le ton de notre journal en agace plus d'un, certains estiment que nous en faisons trop.

Notre bilan est, nous en sommes conscients, loin d'être exempt de tout reproche. Il y a des points à améliorer, à approfondir, des événements ou nous devrions sensibiliser davantage. Comme étudiants, nous sommes les acteurs de la construction et de la vie de l'université et notre rôle n'est pas seulement d'adresser des griefs à notre Président ou à certains membres de l'administration, quand ils sont légitimes, mais il est aussi d'informer au mieux les étudiants sur ce qui se passe autour de l'université, de les sensibiliser sur des faits qui nous semblent importants pour l'avenir de chacun.

Simon VACHERON



## INSCRIPTION A 3000 EUROS : CAUCHEMAR? NON, REALITE CANADIENNE!

Les frais d'inscription sont en moyenne de 3000€ par an, les étudiants empruntent 4500€ chaque année, et terminent leurs études avec une dette de 18 000€, qu'ils mettront 20 ans à rembourser (avec 8 000€ en plus d'intérêts)!... Ceci n'est pas un cauchemar, mais une réalité pour les étudiants des universités du Canada. Avec les réformes néo-libérales de notre président, M. Pitte, et l'arrivée probable de Sarkozy à l'Élysée, cela peut aussi arriver ici.

Cela n'a pas toujours été comme ça au Canada. Pendant les années 60, les frais d'inscription étaient de moins de 300€. Puis, la population du « baby boom » grandissante, la population d'étudiants a explosé. Cet événement a marqué le début d'une éducation véritablement démocratique car l'ensemble des classes sociales a connu une augmentation des inscriptions en université. À cette époque-là, la situation des facultés au Canada était similaire à celle que la France connaît actuellement. La participation était massive car le système était relativement accessible à tous, et avait l'excellence académique comme seule exigence d'avancement.

Mais quelque chose a changé, et

l'histoire qui a suivi pourrait bien devenir l'avenir du système universitaire français.

Les pressions économiques des années 80 ont eu pour conséquence la réorientation de la pensée politique. Les *neo-cons* ont gagné du pouvoir, et l'investissement dans l'éducation n'a plus été une priorité. Progressivement, le financement public pour les universités a diminué, et puisque l'université n'a eu aucune autre ressource que celle des étudiants, elle a commencé à augmenter les frais d'inscription. Puis, cette tendance s'est renforcée.

Le miracle économique canadien des années 90, fréquemment loué dans les médias français, a été réalisé sur le dos des étudiants. Le gouvernement a violemment coupé le financement des universités tant et si bien que les tarifs ont explosé. La contribution publique aux budgets universitaires qui s'élevait à 87% en 1990, est descendue à 52% aujourd'hui. C'est pourquoi, les tarifs de droits d'inscription ont augmenté de plus de 200% pendant cette période, passant de 1000€ à 3000€.

L'effet de cette augmentation est évident : en 1980, les classes sociales disposant d'un haut niveau de revenu ont déboursé 2,8% de leur revenu annuel en

frais de scolarité. En 2004, ce chiffre s'élevait à 7,5%. Les conséquences sont évidemment bien plus graves pour les personnes à faible niveau de revenu. En 1980, ces familles ont dépensé 16,7% de leur revenu pour l'université, mais en 2004, le montant a atteint 45,8%!

Maintenant, les étudiants canadiens sont en pleine crise. Chaque année, les tarifs montent en moyenne de 4%, alors que les bourses et prêts disponibles restent toujours au même niveau. Cela a créé une communauté universitaire de plus en plus élitiste et aristocratique qui exclut les plus pauvres et les minorités.

De moins en moins de jeunes ont accès aux universités, et ceux qui l'ont sont surtout blancs et riches. L'éducation au

Canada n'est plus un droit, mais un privilège réservé pour une élite de la population sans cesse plus restreinte.

Il n'y a pas si longtemps, le Canada a eu un système à la française. Mais l'université publique, accessible et de bonne qualité est une chose précieuse et difficile à garder. Des petites réformes effectuées au nom de la qualité ou de la compétitivité internationale se transforment rapidement en une commercialisation de l'éducation, et engendrent l'exclusion de ceux qui ne peuvent pas payer. L'introduction d'une sélection ou l'augmentation progressive des frais doivent être combattues, avant qu'il ne soit trop tard.

Marco CHOWN OVED

### La phrase du mois

Elle fut prononcée par Paul-Victor Desarbres, le nouveau président du syndicat étudiant DIES dans le numéro de janvier de leur journal, L'art et la manière, en parlant des actions de futurs élus après les élections étudiantes du 13 mars prochain: « A tous, on peut tout faire, rien n'est utopique ». Nous avons déjà une proposition: que les futurs élus de DIES assistent aux conseils auxquels ils auront été élus; ce sera une véritable révolution après leur absence quasi permanente lors des deux dernières années.

L'UNEF a 100 ans cette année ! L'occasion pour tous les étudiants et tous les militants de l'AGEPS-UNEF de se retrouver et de discuter pour relancer les idées de partage et d'entraide. DIES a 7 ans... espérons que l'âge de raison aura une incidence sur leur conduite.

Jean-Robert Pitte a donné le titre de docteur honoris causa à Abdoulaye Wade, homme politique sénégalais. Moment fort pour deux hommes qui s'efforcent, chacun de leur côté, de conserver maladroitement leur poste au sommet. Abdoulaye Wade fait emprisonner opposants et journalistes. Jean-Robert Pitte, lui, ne cherche qu'à placer ses proches collaborateurs et à augmenter leur prime. Il faut évidemment préférer les méthodes de notre président. Cependant Abdoulaye Wade, présent en Sorbonne en Mai 68, en garde un grand souvenir : « c'est toute une histoire ». Jean-Robert Pitte semblerait quant à lui un peu moins tolérant sur ce sujet...

Comme nous l'avions indiqué dans notre dernier opus, Jean-Robert Pitte, président de notre université, avait avoué, lors du CEVU du 8 décembre, que le ministre de la défense des Emirats Arabes Unis siégeait au conseil d'administration de Paris Sorbonne Abu Dhabi (CA qui, rappellez-le, n'est composé que de quatre personnes. Malheureusement, cette information a disparu dans le procès verbal rédigé par le secrétaire général de Paris IV. Décidemment, les RG sont partout! :)

Le samedi 3 février a eu lieu la Journée Portes Ouvertes de Paris IV, qui accueille chaque année un grand nombre de futurs bacheliers. Nous étions présents, afin d'informer les lycéens sur notre université et sur nos actions. Malheureusement, et nous l'avons constaté en arrivant, nous étions la seule organisation étudiante présente. Pourtant, nous sommes quasiment sûrs qu'elles seront nombreuses lorsqu'il s'agira de déposer des listes pour les élections étudiantes du 13 mars. Cherchez l'erreur. La raison est simple: chaque élu étudiant rapporte une subvention et les lycéens, évidemment, ne votent pas. Résultat, les informer bénévolement un samedi après-midi, nous sommes les seuls étudiants à le faire. Mais ne soyons pas défaitistes, nous ne serons peut-être plus les seuls l'année prochaine! :)

Daniel Ollivier, l'ancien directeur de cabinet de Jean-Robert Pitte, l'homme des primes à cinq chiffres, vient d'être débarqué de son poste de directeur de Paris Sorbonne Abu Dhabi. Un poste qui mêlait pédagogie, diplomatie et barbouseries et qu'il n'assuma, finalement, que pendant moins de six mois. On redécouvre à cette occasion que le soutien inconditionnel du président est quelque chose de fragile. Et on se demande quel poste va bien pouvoir lui être attribué en Sorbonne. Une suggestion: Daniel Ollivier est PRAG d'anglais : on manque de professeurs d'anglais et un enseignant de plus ne serait pas de trop...

# 1946: CHARTE DE GRENOBLE

## RETOUR SUR UN TEXTE FONDAMENTAL POUR L'ENGAGEMENT ETUDIANT

La Charte de Grenoble écrite en 1946 replace, définit et donne son sens à un statut social de l'étudiant dans le contexte d'après-guerre. Elle le caractérise en tant qu'entité autonome. Par là même, il devient un adulte responsable et indépendant. Il est ainsi défini comme un jeune travailleur intellectuel, aux droits et devoirs bien significatifs, faisant partie d'un groupe social homogène. Ce texte fondamental donne donc une identité à un groupe qui n'en avait pas jusqu'alors.

Il instaure également l'obligation de la mise en place d'une prévoyance sociale pour les étudiants au même titre que les travailleurs. C'est seulement un an après la création du système de sécurité sociale que nous connaissons actuellement, que l'étudiant a pu bénéficier de son propre régime de protection sociale. C'est aussi de cette charte que vient l'idée d'une égalité d'accès à l'enseignement supérieur pour tous et de la nécessité d'une indépendance matérielle de chacun.

Dès 1946, l'UNEF aspirait donc à la création d'une allocation d'autonomie, qui fait toujours partie des revendications actuelles.

Ainsi l'étudiant a des droits mais il a aussi des devoirs. Parmi ceux définis par la Charte de Grenoble, le plus important est la recherche et la propagation de la vérité. En tant qu'intellectuel, l'étudiant doit se faire le vecteur de combats qui ne lui sont pas proprement spécifiques. C'est ainsi que les étudiants, en

obéissant à ce devoir et en usant de leur droit de parole, dénoncèrent des conflits, tels que la guerre en Irak en 2003, et prirent part au débat politique et aux différents mouvements de contestation, comme lors de l'opposition à la montée de l'extrême droite en 2002. Depuis la rédaction de ce texte, les étudiants s'organisent en tant qu'acteurs collectifs et l'on a vu se renforcer le syndicalisme étudiant qui constitue depuis une force d'opposition importante dans le domaine des questions étudiantes.

Mais malgré les avancées certaines introduites par ce texte, le statut de l'étudiant n'est pas celui dont ont rêvé les rédacteurs de cette charte et dont nous rêvons encore. Les droits qui y ont été définis ne sont pas tous respectés si l'on en juge par exemple les quelques milliers d'étudiants qui ne se soignent pas ou l'augmentation quasi-automatique des frais d'inscription aux universités. Ces derniers creusent l'inégalité entre les étudiants et n'en favorisent que quelques-uns. Et nous ne ferons ici qu'évoquer la répression syndicale dont certains sont parfois victimes. Bien des éléments de la Charte de Grenoble ne sont pas encore respectés et nous devons nous battre pour que la réalité de la Charte devienne celle des étudiants.

Alexandrine NANCY

# LOGEMENT ETUDIANT

## NOUS VOULONS DES ACTES, PAS DES PROMESSES

L'année 2007 s'annonce riche en débats et en propositions pouvant améliorer la vie des étudiants dans notre société. Elle a débuté avec la question du droit au logement, thème récurrent mais très important. Les étudiants ne sont pas les derniers à être touchés par cette précarité, et c'est pourquoi l'UNEF travaille tout au long de l'année à l'amélioration de cette situation, par ses campagnes au moment de la rentrée, grâce à ses représentants élus au sein des CROUS (qui ont été renouvelés en décembre dernier) et aussi par des actions ponctuelles. Le 23 janvier, l'UNEF s'est chargée de faire connaître aux médias les conditions de vie d'un trop grand nombre d'étudiants, en repeignant une chambre de la cité universitaire d'Anthony et en y mettant des photos des chambres les plus insalubres. C'est peu dire quand on peut y voir des « failles » à certains endroits qui permettent d'observer à quoi s'occupe le voisin du dessous... Cette cité universitaire est aujourd'hui menacée de destruction, à cause de son état de délabrement. Mais face à cette situation, aucune réparation n'est envisagée, ni, pire aucune reconstruction !

Il faut savoir qu'actuellement, il existe seulement 3000 logements pour les étudiants de l'Académie de Paris, alors que celle-ci compte 300 000

étudiants ! En 2004, suite à une campagne de l'UNEF et après les États Généraux du logement étudiant qui revendiquaient déjà une augmentation du nombre de logements, le plan Anciaux a été mis en place, projetant la construction 50 000 chambres CROUS et la réhabilitation de 60 000 autres sur dix ans sur tout le territoire français. Aujourd'hui, seulement 6000 chambres ont été construites contre 15 000 prévues, et il y a eu 12 000 réhabilitations alors que 21 000 étaient attendues depuis 2004...

Ce thème n'est donc pas prêt de disparaître au sein des revendications de l'UNEF. Un étudiant doit pouvoir être autonome, bien que souvent il doit se salarier pour payer son loyer, ou bien rester chez ses parents. L'accès au logement dans le parc immobilier privé peut être facilité, en revalorisant les aides au logement, en généralisant le dispositif LOCAPASS, qui n'exige pas de ceux qui n'en ont pas les moyens des garants ou des cautions, ou en exonérant les étudiants de la taxe d'habitation. Il est essentiel de montrer encore et encore l'insuffisance des moyens mis en place, et d'exiger du gouvernement qu'il tienne ses promesses, afin de donner à chaque étudiant un lieu de vie abordable et décent.

Claire AMIOT



## Zone d'info

### Conseils Centraux

*Les conseils centraux de l'université Paris IV sont, en quelques sortes, ses conseils de direction, et sont au nombre de trois.*

**Le Conseil Scientifique (CS)** est responsable de toutes les questions relatives à la recherche, et qui soumet ses conclusions au Conseil d'Administration. Seuls les étudiants de troisième cycle peuvent y être élus aux côtés des professeurs et administratifs.

**Le Conseil des Études de la Vie Universitaire (CEVU)** est, quand à lui, responsable de toutes les questions relatives à la pédagogie et à la vie de l'étudiant. Il soumet, lui aussi, ses conclusions au Conseil d'Administration. Le vice-président du CEVU

est élu parmi les élus étudiants (alors que les deux autres vice-présidents de l'université sont élus parmi les enseignants).

**Le Conseil d'Administration (CA)**, qui dispose du plus grand nombre d'élus, est en charge de tout ce qui touche à la vie de l'université, ce qui va des maquettes d'enseignements en passant par le budget et jusqu'à la création de nouvelles filières. Toutes les décisions du CS et du CEVU lui sont soumises.

*Bien que les élus étudiants soient très minoritaires dans ces conseils, leur importance n'est pas négligeable: ils permettent aux étudiants de faire entendre leur voix.*



**01 40 46 32 27**  
<http://www.ageps.unef.free.fr>  
[ageps.unef@gmail.com](mailto:ageps.unef@gmail.com)

*Première organisation étudiante de Paris IV, l'AGEPS-UNEF dispose de nombreux élus dans les différents conseils d'UFR et de 10 élus dans les conseils centraux de Paris IV. En tant qu'étudiants, nous travaillons chaque jour à ce que notre voix à tous soit prise en compte dans la gestion de la fac. Rejoignez-nous!*

**Nos locaux:**  
SORBONNE: salle E660bis, cour Cujas, à côté du service des bourses  
MALESHERBES: salle 113, premier étage  
CLIGNANCOURT: salle 305, RDC, à gauche en sortant des amphes